

Ce Que Vous Devez Savoir Sur L'Asile

C'est quoi l'asile ? L'asile est un statut légal qui vous permet de vivre et de travailler aux États-Unis. Vous pouvez demander l'asile si vous avez peur de vivre dans votre pays parce que vous y seriez persécuté (gravement maltraité). Après un an avec le statut de d'asile, vous pouvez demander une carte verte (résidence permanente légale).

Comment puis-je obtenir le statut d'asile ?

Pour bénéficier de l'asile, vous devez prouver que:

- ▶ **Vous avez peur de vivre dans votre pays d'origine** parce que vous avez été persécuté (gravement maltraité) dans le passé ou que vous pourriez l'être à l'avenir.
- ▶ **Vous avez peur à cause de votre :** (1) votre race, (2) votre religion, (3) votre origine nationale, (4) votre appartenance à un groupe social particulier (par exemple, sur la base de la race, de la religion ou de la nationalité) groupe social particulier (par exemple, en raison de votre sexe ou de votre famille), ou (5) de vos opinions politiques. Vous devez démontrer que l'un de ces éléments est la raison pour laquelle vous seriez persécuté(e).
- ▶ **Vous devez prouver que le danger que vous craignez provient** du gouvernement de votre pays d'origine ou d'un groupe ou d'une personne que le gouvernement ne peut ou ne veut pas empêcher de vous faire du mal (par exemple un membre de la famille ou un gang).

Si j'ai peur de vivre dans mon pays d'origine, puis-je demander d'autres choses ?

Oui. Vous pouvez également demander une suspension de déportation et une aide au titre de la Convention Contre la Torture (CAT).

- ▶ Les personnes qui ne satisfont pas les conditions exigées pour l'obtention de l'asile peuvent bénéficier de ces mesures.
- ▶ Si l'une de ces demandes vous est accordée, vous ne pouvez pas devenir résident permanent (détenteur d'une carte verte) par cette procédure.

Comment demander l'asile ?

Pour demander l'asile, vous devez remplir le formulaire I-589, que vous pouvez télécharger gratuitement sur le site Internet des services américains de citoyenneté et des services d'immigration (U.S. Citizenship and Immigration Services, USCIS) site internet (www.uscis.gov/I-589). La demande d'asile est gratuite.

Quand dois-je déposer ma demande ?

- ▶ Vous devez demander l'asile dans une période d'un an à partir de votre arrivée aux États-Unis.
- ▶ Si vous demandez l'asile après avoir vécu ici pendant plus d'un an, vous devez prouver que vous bénéficiez d'une exception à la règle d'un an et que vous avez déposé votre demande le plus tôt possible. La règle du délai d'un an ne s'applique pas à la suspension de déportation ou à CAT.

Comment puis-je trouver un avocat ?

Si vous vivez ou travaillez à New York, vous pouvez appeler le 311 et demander "ActionNYC" pour obtenir une aide juridique pour votre demande d'asile ou pour voir si vous avez droit à autre aide. Il se peut que vous deviez appeler ce numéro plusieurs fois pour obtenir un rendez-vous, car de nombreuses personnes essaient d'obtenir l'aide d'un avocat de l'immigration gratuit et il n'y a que quelques places disponibles.

Il y a un nombre limité d'avocats spécialisés en droit de l'immigration qui peuvent vous aider. Continuez à essayer d'appeler.

Que se passe-t-il si je n'ai pas peur de retourner dans mon pays d'origine ? Dois-je quand même consulter un avocat ?

Si vous n'avez pas peur de retourner dans votre pays d'origine, ou si vous n'avez pas subi de danger extrême dans votre pays d'origine dans le passé, vous ne pouvez pas prétendre à l'asile, au maintien de l'asile ou à la protection contre la torture. Cependant, il est important de consulter un avocat pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un autre type de statut d'immigration.

A scanner pour Plus
de Ressources



legalaidnyc.org/nouveauxarrivants